



**AVIS PUBLIC aux personnes intéressées  
par le premier projet de résolution numéro 21-07-483  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – PPCMOI-2021-01**

**PRENEZ AVIS QUE** le conseil a adopté, lors de sa séance du 12 juillet 2021, le **premier projet de résolution numéro 21-07-483** assujéti au règlement 270 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu, le **lundi 2 août 2021 à 18 h 30**, à la salle du conseil située au 300, boulevard Albiny-Paquette. Au cours de celle-ci, le projet sera expliqué de même que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.

Les personnes intéressées peuvent également se faire entendre en faisant parvenir un courriel à [greffe@villemontlaurier.qc.ca](mailto:greffe@villemontlaurier.qc.ca) ou une lettre par courrier postal adressé au Service du greffe et des affaires juridiques, 300, boulevard Albiny-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1J9, ou la déposer dans la boîte bleue située à l'arrière de l'hôtel de ville, et ce, **avant le 2 août 2021 12 h 00** afin que le Conseil municipal puisse en prendre connaissance.

Ce projet PPCMOI-2021-01 vise principalement à implanter une industrie artisanale de débitage de bois et d'entreposage de bois de chauffage pour fins de vente à certaines conditions, située au 981, boulevard Des Ruisseaux, dans la zone A-152, alors que le règlement 134 relatif au zonage ne le permet pas.

La zone visée est :

**A-152** : située presque entièrement au nord du boulevard Des Ruisseaux, incluant une partie du chemin du Lac-de-la-Dame, la montée du 4e-Rang Nord, le chemin John-Demers et le chemin du 5e-Rang Nord. Cette zone est délimitée à l'est par le développement du Soleil-Levant, au nord par le quartier résidentiel comprenant entre autres la rue de l'habitat et le lac de la Dame, à l'ouest par le développement de l'Autodrome et au sud par les rues résidentielles de la licorne, des alouettes et de la terrasse du Jardin ainsi qu'un autre secteur agricole adjacent au chemin du 5e-Rang Sud.

Le projet contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de résolution au bureau du Service du greffe et des affaires juridiques situé au 300, boulevard Albiny-Paquette, pendant les heures de bureau, ou sur le site Internet de la Ville, au <https://www.villemontlaurier.qc.ca/vie-municipale/seances-conseil>.

DONNÉ À MONT-LAURIER, ce 21<sup>e</sup> jour de juillet 2021  
Véronik Chevrier, assistante-greffière